A LA CHAMBRE

L'extension de la Capacité Civile des Syndicats

Peris, 11 mars. La séance est ouverle à 15 heures 05, sous la présidence de M. Raoul Pener devant une centaine de députés. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de la sur l'extension de la capacilé proposition de la capacilé tivile des syndicats professionnels/

All Ferdinand BUISSON se prononce nellement pour la reconnaissance du droit syndicat au profession au monistratif du travail pour Nejat. Une desillusion

pour les petits fonctionnaires N. Ferdinand BUISSON: - " La lexte adopté Ar le Sénat est ainsi concu. « La présente foi la présente foi la présente de la présente foi péciale fixera le statut des sonctionnaires, » Ce sera une désillusion pour les pélits fonctionnaires lorsqu'ils constateront que la loi ne teur propriée que des promesses. que demandent deux millions de le

nains, c'al. que l'administration soit reformée pur de l'autorité pur et un de nos collégues à jusiement condamné dans le patronat : le droft divini il n'y a plus pièce non plus pour l'autorité personnelle dans le patronat : le droft divini il n'y a plus pièce non plus pour l'autorité personnelle dans l'actumistration d'une République democratique. Nous devons faire un effort non moins égal-à pelui de la C. G. T. Ce pa doit pas être sur nu texte tronque comme celui qui nous est presente que neus pourrons faire un appel à ces travail eurs. Le Gouvernement ne doll pas se borne teurs. Le Couvernement ne doll pas se borner le leur faire des promesses. Il doit rétablir dans de projet de loi un texte qui n'a été enlevé que par suite d'une véritable faillile. (Applaudissements à l'extreme gauché.

M. JOURDAIN. — Je vous répondrai lorsque voire amendement viendra en discussion.

La discussion des articles est close Le passage à la discussion des articles est close Le passage à la discussion des articles est close Le passage à la discussion des articles est close Le passage à la discussion des articles est close Le passage à la discussion des articles est close Le passage à la discussion des articles est close Le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close le passage à la discussion des articles est close de la discussion de la discussion des articles est close de la discussion de la discussio

la discussion des arlicles est erdonn LES ARTICLES

It est stipulé que les syndicats peuvent créer, appinistrer et subventionner diverses œuvres Le projet suspect

à la classa ouvrière ARVY député socialiste de la Haule-Vienne, us cette énumération les coisses de chomage. M. CHABRUN, rapporleur combat cet amende

PARYY maintient son amendement en disant que le projet est suspect à la classe ouvrière, tvires projet est suspect à la classe ouvrière, tvires projet est suspect à la classe ouvrière, ne gauche. At DUVAL Arnould, président de la commis-tion : « La lot est attendue avec impatience par les syndicals. A faut une loi de liberté qui per-mette dux syndicals d'acquerir et de possèder. Emest LAFONT. Confrairement à ce qua vous dites, celle loi n'est altendue avec ancure impatience par les syndicals. Les responsabilités feur donnez ont pour consequence

les mettre à la marci des tribunqux...» (Applaud s-ments à l'extrême gruche). At RENDU. - Les syndients agricales deman-M. RENDU. - Les syndients agricales deman-lent unanimement cette extension. Après diverses observations de LAFONT l'ensemble du projet est adopté.

Le ministre du fravail fait mettre : l'ordre du four de mardi un projet sur l'emission d'enipour la construction de chemins de fer à

Stance levee o 16 heures 50. Seance demain 15 heures Discussion des interpollutions sur le manifrage de l' « Afrique » et sur la politique

PROJETS DE LOI M. L'HOPITEAU, garle des Sceaux, a depos deux brojels de loi, la ler sur l'amnistie, l

LES SOCIETES DES REGIONS DEVASTEES La Chambre adopte le projet de loi jendant l'actifer les réunions et les délibérations des samblées générales des sociétés ayant leur ségo en région libérée ou dévastée.

LES ELEVES DES GRANDES ECOLES La Chambre adobte le projeté de loi avant pour objet de compter aux élèves de cartaines grandes écoles le temps de service qu'ils ont passe sous les drapeaux depuis la mobilisation dans la durée d'un engagement spécial.

LES MAJORATIONS DE PENSIONS La discussion du projet de loi tendant à altri-buen de majorations aux titulaires de pensions militaires d'ancienneté, a été renvoyée à mardi.

LES NOUVEAUX IMPOTS LA COMMISSION DES FINANCES

Paris, 11 mors. — La Commission des Finances de la Chambre a poursuivi l'examen des impots nouveaux. Elle a approuvé le barême d'impots nouveaux. Elle a approuvé le barême d'impot global sur le revenu tel qu'il a été présenté per M. de Lastèrie au nom des tapporteurs-généraux. D'après les dispositions de ca barême le taux maximum de l'impôt global sera porté à quarante pour cent et sera dégressit jusqu'au dela d'un revenu d'un militon de francs. Le taux des différents cèdules a été définitive nent lixe de la content pour cent sur les contents proposes de la content par les contents par les conte a 15 pour cent sur les capitaux meubles et im-métibles; à 6 pour cent sur les bénéfices agri-coles, industriels et commerciaux, à 6 pour cent sur les professions dibéreles, traitements et sa-faires. Les exonérations à la base ont été por-ties pour l'impôt gibbal de 3.000 à 6.000 trancs sans compter les exemptions pour charges de famille pour traitements et salaires. Les exopopulation de 1.500, 2.000 et 3.000 francs, à 4.000, 5.000 et 6.000 francs. En ce qui concerne l'impet sur les salaires, la Commissoin a décidé ion a fécide tout en modifiant le texte de article 7 du projet de loi prosente par le pre-cent gouvernement le principe d'un impot-une maire global de 10 pour cent sur les

On he peut pas mettre un locataire dans la rue

CECF EST L'AVIS DE LA JUSTICE Le juge de mix du neuvième arrondissemen Les juge de mix du neuvième arrondissement de Paris, hyant à statuer sur la validité d'un congé donné à un locataire, a décidé que a si les tribunaix deivent appliquer le droit, sans a occuper de l'enceution de leurs jugements, ils dolvent avant tout s'efforcer d'être justes, et equ'ils ne le sendent pas en expulsant et en laissaits sans tibris un locataire et sa famille, alors situe sa fau le si, par une consequence directe de l'état de guerre, il ne trouve pas de nouveaux locements » veaux logements ». Et'il a sursis à statuer jusqu'à ce que le loca

e crimo de Lempereur NECESSITE UNE COMPRONTATION INTERNATIONALE

habilités. Sont exceptés de cei de control d

La dernière Aventure d'un Aventurier

Des Palaces de Nice il est descendu en prison, à la sulte de la disparition des 300.000 france de bijoux de son amie.

M. Lucien Caltaran un jeune roumain de trente ans, a dejà vecu sous tous les ejeux. Ses aventures sont multiples. Originaires de Bucarest, il a été ctudiant à Prague et à Paris, officier en Russie, agent sont au Japan, directeur en Russie, agent sont de la Japan, directeur en Russie, agent sont de Japan, directeur en Russie, agent sont de Japan, directeur en Russie, agent sont de la Japan, directeur en Russie, agent sont de la Japan, directeur en Russie de la Japan, de fic. planste à Londres, conspirateur en Hon-grie où il fut condaune à mort, et trafiquant d'opium en unine. Comme on le voit, son exis-tence est bien remptle. Aussi quelle conversation agréable et nourrie que la sienne l'Ajoutez à cela un physique de jeune premier, une élégance de meilleur ton, des manières de parfait gent! num et vous ne vous tennerez pas de ses succes auprès des femmes. Cependant, un

ses succes auprès des femmes. Cependant, un thédric manquoit a. ses exploits, celui rève par fons ceux qui guetlent la fortune aux quatre coins du monde : Paris.

Cattaran ne manquo d'y venir. Le 23 février dernier arrivent du Canada, il débarquait dans un luxueux hôtel du centre avec un bagage confortable. Etait ca hien le simple hasard ou un projet longuement inedite qui l'attiraient precisement dans ce somptueux palais? On l'ignore Or, il flanait, un jour, dans un salon du rez dechausée quand il vit venir une danne élégante qu'il reconnut de suile. C'était mue Chard

qu'il reconnut de suile. C'était Mme Chard, qu'il reconnut de suile. C'était Mme Chard, Il avait fait sa connaissance à fluanghai, dans le quartier européen, où cette dame est propriétaire d'un saloon-tea, frequente par la clientèle austocratique des globe-trotters.

Surprise, jouée ou réelle, grand plaisir manifes-té, amabilités empressées, tout en restant dans les limites de la correction i tel fut le manège de noire Roumain.

Le surlendemain, nouvelle rencontre. Cette for c'était une jeune femine, miss Chard, la fille d Mrs Chard, arrivant directement de Maidenhea aux anyirons de Londres. On se retrouvait encor en pays de connaissance, puisque les deux dame demeuraient ensemble à Shangahol lors du sé jour qu'y sit Cattaran. SUR LA RIVIERA

Ators commença une existence charmante elle des righes étrangers de passage à Pari addren se montrait grand seigneur. Sons r

Cattarai se montran grand seignent. Sans regarder à la dépense, il enimenait Mrs et mis (hard dans les menteurs restaurants, dans le dancing à la mode, tlans les théatres, il chercha è les éblouir. Sans cesse il parlait de ses hauts relations. Dans ses récits, où la triblerie perca il n'était januais quastion de sa situation réelt (sales l'expression femilière il ne se raconte selon l'expression familière, il « ne se racont pressions asser vagares qui nont pris leur force que depuis l'affaire du collier. Et puis, il dévait bien et a con aller Il se montruit impatient de se rendro à Nice pour interes la fin de la saison. De son côte, Mme Chard désirait sire un voyage sin la Hyliera. Alle se laissa gagner peu à peu, et roils pourquoi, il y a cinq jours, Lucien Cattarin et Mrs quittaient Paris par le rapide de la côte d'Azur. côle d'Azur.

LA VALISE AUX BANKNOTES

Un incident assez comique qu'on dirait emprunté au réperloire des escanoteurs marqua le départ de Lucien Entigran de son hétel.

Avec cette air délaché, ce ton de gentillhomme,
qui his séraient si bien, il exprima au directe ir
de l'hôlel, son ennui d'avoir dans ses bagages
une vulise d'un poids énorme, « Elle est pleine
dei fillets de batique, ditail » On lui offrit
de la garder dans le coffre-fort de la direction.
Il reprendrait à son retour. Il déclina l'offre
et pour produire de l'effet, il déboucla la valise.
Elle s'auvrit plus vite qu'à son gré et il apparut
qu'elle était hourres de journaux avec quelques
fillets de banque ur le dessus. Mais quels illlets! De vagues banknotés de Reumanle, de
Pologne et de Sibérie.

LES JOYAUX DISPARUS

Quoiqu'il en soit Cattaran sut gagner la con-iance de Mme Chard et il se trouvait avec elle lernièrement dans un palace de la Promenade des Anglais.

Ils en sortaient un soir pour aller au Casino quand le cavalier servant de Mme Chard lui fit observer que ses bijoux el notamment une rivière en diamants, n'étaient pas en harmonie avec sa tollelte. Mme chard se laissa convaincre et laissa sa parure dans sa chambre. En pas, dans le hall du palace, M. Cattaran s'aporçut qu'il avait oublié ses gants et monta choz lui les chercher. Il revint quelques minutes après. Tous deux partirent.

En rentrant, Mme Chard constata que ses loyaux avaient disparu. Il y en avait pour 300.000 francs. Toules les recherches resterent values. En dernier ressort, la police fut prévenue.

Les policiers ne sont pas des sentimentaux. Les policiers ne sont pas des sentimentaux. La première chose qu'ils firent fut de mettre sous les verrous M. Cattaran. Il poussa les hauts cris, et. il taut le dire, il n'y a contre ini que des presomptions. Mais sa vie fut si agitée, et la police aime les gans calmes.

On conçait que la police de Nice se montra métante en l'absence de preuves matérielles. Seon sa thèse, le vol aurait été commis par une femine qui a été vue à plusieurs reprises, avec Cattaran et dont il serait le complice. Cette femme est activement recherchés.

LE PROJET D'AMNISTIE

Paris, 11 mars.— Le Gouvernement a déposé hier sur le bureau de la Chambre un projet d'amnistie dont voici résumé l'exposé des mortifs:

Le Gouvernement a pensé que l'élection de la Deschanel à la présidence de la République devait être l'occasion d'une nouvelle mesure de clémence et qu'il convenait de poursuivre l'œuvre d'apaisement entreprise par la loi d'amnistie du 24 octobre aora Mais s'il est possible d'élfacer le souvenir de certaines défaillances, on ne saurait oublier les fautes graves qui purent mettre la défense du pays en danger et troubler l'ordre. Sont donc exceptés de ce projet les provocations à la désobéissauce aux appels militaires, ainsi que les infractions en matière de contributions indirectes et de douanes. Sont exceptés également les faits de commerce avec l'ennemi, esplonnage, les fraudes sur les taxes des bénéfices de guerre, trahisons, les pacies avec l'ennemi, les actes contraires à la accurité du pays et à la Défense nationale.

L'amnistie est accordée notamment à lous les missins ou militaires qui furent postérieure ment aux infractions commises cités à l'ordre du jour, les mutilés ou les réformés pour bles sures de guerre où maladies confractées on aggravées en service, aux condamnés pour insoumission qui se constituérent volontairement.

sures de guerre oit maladies contractees on aggravées en service, aux condamnés pout in soumission qui se constituérent volontairement prisonniers avant l'armistice. Des mesures de bienveillance sont prévues pour les directeurs et administrateurs de coopératives et les commerçants mobilisés déclarés en faillité sont réhabilités. Sont exceptés de ces dispositions les sujets des nations qui turent en gentre avec la France.

Troyes 11 mais: Le Conseil de distince en de le listice en de listice en

AU SENAT

On va supprimer les allocations aux Réfuglés

Paris, 11 mars. — Le groupe inter-parlemen-taire des départements dévastés s'est téuni au Sénat, sous la presidence de M. HAYEZ. Le groupe à reçu une délégation de l'Union des comités centraix qui lui ont présenté un certain nombre de mesures envisagées en vue d'arriver graduellement à la suppression des allocations aux réfugiés. Ces mesures ont été approuvées par le groupe qui a décidé de les appuyer auprès du gouvernement.

TA QUESTION DES OTAGES

Le groupe a approuvé la proposition de réso-lution présentée par M. PASQUAL à la Chambre des Députés relative aux otages français.

DES MEUBLES ET DES CHEVAUX Sur la proposition de MM. ACCAMBRAY, RINGUIER et GOUGE, le groupe a décide d'in-viter le Gouvernement à revéndiquer à son profit, la préemption prévue par la loi du 9 ocpour se libérer vir à vis des sinistres et à tenforcer le servicer des sequestres pour hâter la liquidation. L'ancien ministre dar prommèrce, N. MASSE, a fait son exposé de la récupéra tion du bétail reverant d'Alfemagne et a indi-que que la reseption des chevaux allait com-

Première Mi-Carême d'après-Guerre

PARIS EN LIESSE A FETE SES REINES DE CARNAVAL

Paris, 11 mars. — Four la première fois depuis 1914, Paris à revu aujourd'hui sa traditionnelle calvacade avec ses toines ses chars sa galla copulatre exemple de toute contrainte. Le temp duit pluvieux et froid, mais n'avait pas empéch es outreux d'être nombreux. Désentidi de corlè ge a commence à se farmer place du Panthé nou de nombreux barrages d'agents étaient installés, pour cannecher la foule déjà nombreuse d'ayancer trop près. Peu à neu les figurants arrivent, les remes prennent place sur les chars entourées de leurs demoiselles d'aonneur. Il est 13 heures passées quand le cortège se met en roule.

La foule est nariout aussi dense et aussi joyeu-. Unissant dans une même ovation enthonstaste la reine des reines et la reine de Metz.

A L'ELYSEE, fa reine des teines descend de son char, suivie des autres reines, et accompagnée ales membres des comité des fâles de la duite dans l'un des salons, on elle est recue par le Président de la République et Mme Paul Deschanel

Mmc Paul Deschave In offre une mantre aux armes de la France et l'embrasse. « Je demande, dit M. Faul Ceschane), la permission den faire altant. »

A L'HITEL DE VILLE, les membres du camité des létes de la mi-carême. Les reines et leurs demoiselles d'honneur, sont reçus dans la salte des Prévols par MM. Adrien Oudin, président du conseil municipal. Autrand, préfet de la Seine, et Aucoc sendie. Le président remet à la feine des reines, avec une gerbe de fleirs, un très foll sautoir en or. Des figures sont également offeries aux nulses jeunes souvereines. Un lunch offertes aux nulses jeunes souvereines. Un lunch est cusulte servi.

Le corlège reprend sa marche. La dislocation a lieu rue des Ecoles.

La reprise des relations diplomatiques avec le Vatical

L'EXPOSE des MOTIFS DU PROJET DE LOI porte que este mesure ne saurait en aucune fasen porter allainte au régime de la cité et à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat qui sont intangibles.

La proposition est dictée uniquement par le souci d'écarter de nouvelles divisions dans les offerte incessants de la la libration de la la citée incessants.

de langue se mûlent à ceux des rites et des

de langue se melent à ceux des rites et des confessions.

La situation nouvelle créée en Syrie, en Palesline. A Constantinople, et dans fout l'Orient rend necessaire un accord au sujet du rôle que nons assignent nes traditions seculaires etissible que nous accomment attachées à leur culle et a leur croyance at don les sidius politiques e confondent souvent avec leurs statuts religieux.

Pour toutes ces raisons d'interet national o Couvernoment demande à la Chambre les credits récessaires pour le rétablissement de l'ambassade auprès du Valican.

Un sadique assassin et incendiaire

Toulouse, 11 mars. La gendarmerie d'Enuze (Cers), a afrété le nomme Publiade, 45 ans demestique, inculpé d'attentat à la pudeur, as sassinat et incendie volontaire.

Après avoir assumme un de ses camarades du avait repoussé ses odieuses propositions. Publiade mit le feu à la maison de sa victime. Le cadavre y fut retrouvé carbonisé au milieu des cendres.

Nouvel incident à la Chambre Belge

Bruxelles, 11 mars Au cours de ere, qui airait touché 10.000 francs pour avoir petrové illégalement une licence it un commer

La grève du Textile A ROUBAIX - TOURGOING

CALME LE SECRETAIRE FEDERAL CNUDDE EST A ROUBAIX DEPUIS HIER LE MINISTRE DU TRAVAIL INTERVIENT. LA COMMISSION PREFECTORALE SERA REUNIE PROCHAINEMENT.

Hier matin, à dix heures, comme désormats Hier matin, à dix heures, comme désormats, tous les jours que durera la grèvé, les ouvriers se sont réunis à « La Paix », où les trois secrétaires, Letebyre. Desurmont et Delvinguière, entrété contraints d'organiser simultanément treis conférences; dans la grande salle, dans la cour et dans la rue.

Ils n'ont eu encore qu'à féliciter les grévistes de leur ponctualité à obéir aux ordres de la Commission en laquelle ils ont mis leur confiance, ét du calme digne qu'ils savent montrer dans une manifestation si nombreuse de leurs volontés:

Les feuilles de grève seront distribuées sa medi aux ouvriers syndiqués. Une décision spe-ciale sera prise envers les grévistes non syndi-qués et leur sera communiquée lundi.

CNUDDE EST ARRIVE - Cnudde, secrétaire de la Fédération nationale du Textile, est arrivé hier. Il parlera ce matin à « La Paix », et, cet après-midi, sera présent à la réunion des membres des Commissions de la région éroubaisienne. la region rounaisienne.

Le de la grève, et la croit prochaine. Samedi dernier, prévoyant la grève, il est intervenin auprès de M. Jourdain, ministre du Travall. Le ministre à promis de

donner des ordres pour que l'administration prélectorale intervienne à bres délai dans le LA COMMISSION OFFICIELLE

Hiel, en esset, M. Boulin, inspecteur divisionnaire du Trayail, a déclaré au secrétaire syndical du Textile, que la Commission officielle chargée d'établir le coût actuel de la vie serait réunie à bref délai, très probablement dans le courant de la semaine prochaine.

Cette Commission, comme on le sait doit être
nommée par le Préfet, en déhors des organisations syndicales, patronaies ou ouvrières. UNE W NOUVELLE PRECISION

Le Consortium de l'Industrie textile de Ronbaix a fait placorder hier, en ville, une nou-velle affiche par laquelle il tient à donner une

velle attiche par/laquelle il tient à donner une nouvelle précision.

Elle y explique que les allocations spéciales qu'il se propose d'attribuer aux pères de famille seront distribuées par une caisse controle, et que, par consequent, la dépense consentie ne pescra pas plus sur une maison que sur l'autre, et mi répartie sur l'ensemble des patrons.

Chudde, dont rous avons voulu connaître les sentiments à ce sujet, se montre très nureux de l'excellente intention des patrons mais se

da l'excellente intention des patrons, mais se the a considerer celle prime autrement or

ment indépendante des retendications ouvrieres, Le Syndicat ne demande pas que tel outrier gagne plus que tel autre. Il se contenta
de revendiquer pour chacur le droit de vivre,
même s'il n'est que cellbataire.
Bien que tout dispose à accepter le beau geste
patronal. Il ne sanrait consentir à lui sacrifier
l'augmentation générale, la sée aniquement sur
le coût de la une, pour l'obtention de la quette
cêt-000 hommes, out cessé le travail. Car, une
clis l'allecation aux pères de famille acceptée
par le Syndicat rich n'empéderait plus les par le Syndicat, rien n'empecherait plus les patrens de choisir de préférence leur personnel partit les ouvriers célibalaires, ce qui leur reviendrait évidenment moins cher. D'autre partit le établirait mois dans la masse ouvrière une scission entre les deux nouvelles catégories d'ou-rriers, scission qui aurait pour effet de dimi-nuer la force syndicale, c'est-à dire la seule force légale de délense du prolétariat.

UNE REUNION A LA MAISON DU PEUPLE Des grévisles se sont réunis très nombreux hier matin à la Maison du Peuple, on ils ont été harangués par Pierpont et H. Lefebvre, il n'y a eu aucun incident. La grève se poursuit dans le plus grand calme, ainsi que, d'ailleurs, dans toute la région de Roubaix-Tourcoing.

Les Conflits du Travail

Maubeuge, 11 mars — La grève des ouvriers métalurgistes du bassir de Maubeuge est terminée La reprise du travail a été fixée à vendreul matin. Les ouvriers ont oblenu une indemnifé de vie chèré de 0.30 par heure pour les adolescents et 0.20 pour les femmes, mais ils ont pris lengagement de faire provisoirement une houre de travail supplémentaire au prix des huit autres heures.

Bellart, II mars. - Les auvriers d'une Societé de construction se sont mis en grève, ils n'acceptent pas les propositions de la Chambre patronale de la Métallurgie de subordonner ses offres d'augmentation de vie chère à la condition formelle que les ouvriers feraient cent heures supplémentaires, sur la base d'une majoration de trente pour cent sur les salaires.

A PERPIGNAN Perpignan, 11 mars. — La grève agricole con-tinue dans tout le Département Les ouvriers et les propriétaires se sont réunis hier au Comité de conciliation devant le juge de paix. Les ouvriers ont refusé l'arbitrage.

Pau 11 mars — Par suile du relus des patrons d'accorder une augmentation de salaire de 30 pour cent, les ouvriers chandailliers de Moléon se sont mis en grave:

Strasbourg. 11 mars. -- La grève des metal urgistes s'est étendue à Strasbourg. Ajaccio il mars Pour se solidariser avec les dockers les équipages des navires postativ de Corse ont mis sac à terre, immobilisant les paquebots poste:

A STRASBOURG

A SAINT-ETIENNE Saint-Ellenne, 11 mars — La grève des modeleurs qui durait depuis cinq semaines, est terminée. Les grévistes ont adresse un appet à leurs comarades les invitant à chercher du travait en deliors de la région de la ville de Saint-Ellenne qu'ils mettent en interdit.

Belfart. 11 mars. — La grève des mélailur-gistes s'est étendue à quelques usines de Beau-court, Grandvillars, Morvillars, Valdote, Dan-joutin. On évalue à douze mille le nombre des grévistes. En outre, certaines usines sont arrê-tées par la grève d'une usine de lorce motrice de la région.

Monipellier, 11 mars La grave des monditurgistes de Cette est terminée : les ouvrier obtiennent de 18 à 23 francs pour huit heure

EN HAUTE COUR

Le Procès Caillaux

Le voyage en Italie

Paris. 11 mars. — L'audience est ouverte 3
14 heures 40. L'attiuence est toujours considerable.
On procède à l'audition de M. BARRERE. Il
confirme les dépositions de Charles ROUX et de M.
NOBLEMAIRE. Selon M. CAILLAUX, 1'ambassade. de France à Rome à fait amenter les Alliés contre lui : en réalité, c'est le contraire qui s'est passé l'ambassade a plutot atténué qu'envenimé le sein dale, M BARRERE n'a jamais fomenté de complor

M. GAILLAUX S'explique sur la rancune personnelle de M. BARRERE, venant de ce qu'au cours d'une conversation elative aux concessions à faire à l'Allemagne, il a donné raison aux frères OAMBON contre M. BARRERE. LA VISITE AU VATICAN

M. BARRERE, à l'heure actuelle, ne croit plus que M. CAILLAUX soit allé au Vatican M. Charles ROUX s'inchne devant le démenti du Vatican On introduit le prince GHIKA. A Rome, de partout lui vensient des renseignements sur les me nées de M. CAILLAUX, dont les résultats eussen eté de faire signer la paix pac la Russie et la Roumanie. M. CAHLAUX voulait fare un groupe de trois nations latines qu' se rapprocheraient de d'Allemagne. La liaison de 11 CAILLAUX et de SCAFORGLIO aggrava encore son inquiétude. C'est le Consulat et le Secrétariat de M. Sonino qui ont renseigné le prince GHIKA et non l'ambas.

eade française. MESINTELLIGENCE

On entend M. Henry JOUVENEL, redacteur er chef du " Matin ", qui dit qu'il fut épouvante à soi arrivée à Rome, en décembre 1916 par ce qu'on ra-contait sur M. CALLAUX, Partout on disait, on affirmait que la France allait faire une paix sé.

parec parce qu'elle était à bout.

M. JOUVENEL est une entrevue avec M. CAIL-LAUX, qui démentit catégoriquement tous les propos que in avaient été prêts. Le témoin relate le voyage de M. es Mine Calllaux à Rome. L'affaire CALMETTE avait diminue la situation sociale de M. CAILLAUX, qui ne prit pas garde que les gens qui se montrait en Italie si particulièrement alma-ples étajent des gens tarés. « Au milieu de ceux-ci, it M. JOUVENEL, M. CAILLAUX parleit comm dans un conseil des ministres Les commentaires de ces relations amenèrent M. CAILLAUX, non à la trahison, non a une intelligence avec l'ennemi mais à une mestatelligen e avec les Allies ..

CE QUE DISAIENT LES ROCHES

On co a fini avec les temo'ns français de l'accusation. Deux temeins alsaciens sant eutendus a SAUPTEH, journaliste à Strashourg et M LEVECK ancien membre de la commission un budget au Retchstag, anjourd but membre du Conseil superieur de l'Alsace-Lorraine, M SAUTTER, réfermé après sa inchilisation dans l'armée allemande, vint redacteur officiel a une pi seldont Par ses fonctions, il eur communication des procès-verbaux du Conseil supérfeur de la presse qui se tennit à Berlin auquel assistaien La consenie était dinnée de se montrer tres pru-dent à l'endroit de M. CALLLAUX et de son entou-

M. LEVECK sans etre Marmatil, rapporta qu'en mai 1016, M. BETHMANN-HOLWEG aurait dit; M. CAILLAUX est notre homme c'est à lui que

que ces propos en été également rapportés par des députés alsaétens-forrains. Ser cette deposition. l'audience est leve et

Le Boche exagère LES SOLDATS COMMANDES HUENT ET

FRAPPENT LES OFFICIERS ALLIES Berlin, it mars.— Après l'incident de l'hô-tel Adlon, après le meurtre d'un soldat français, voici qu'on apprend un fait qui jusqu'à présent était resté ignoré de la commission interalliée. etait reste ignore de la commission interalliée. Il s'agit d'actes de violence, apparemment prémédités, contre trois officiers alliés en uni-forme qui se sont produits jeudi dernier à Prenslau (Brandebourg) par des hommes de la

Ces officiers; un tientenent-colonel britannique, un Français et un Belge, visitaient la ca-serne pour contrôler la démobilisation de l'ar-

Tandis qu'ils parcouraient le camp, accompa-gues d'un officier allemand, les soldats les pourgnès d'un officier allemand, les soldats les pour-suivaient de leurs quolibets et de leurs huées. L'officier allemand qui les conduisait donna a x soldats l'ordre de se tenir tranquilles, mais ceux-ci n'obéirent pas. L'officier alors pleura de rage. Les soldats, de plus en plus excités, lancèrent des pierres sur les officiers alliés. Le colonel britannique, qui était le plus élevé en grade, insistait pour continuer comme si de rien u'était, mais aussitôt que les pierres commence-rent à tomber, l'officier allemand se mit à l'a-bri dans un fossé.

rent à tomber, l'officier allemand se mit à l'abri dans un fossé.

Les trois officiers alliés continuèrent leur
chemin entourés par la meute hurlante, Le lieutenant colonel britannique fut atteint et l'officier belge eut la tête ouverte par une pierre.

Le commandant de la garnison attendait à
l'entrée du quartier des officiers, avec plusieurs
officiers allemands. Voyant approcher les représentants alliés pourenivis par la meute, il
s'avança et, ordonna aux hommes de cesser.
L'ordre fut obér instantanément, te qui fait
supposes que le démonstration avait été secrètement organisée pa rles autorités.

tement organisée pa ries autorités.

Les chargés d'affaires britannique, français et belge à Berlin ont conféré pour examiner quelles réparations leurs gouvernaments demandants. deraient pour cette agression.

DES SANCTIONS !

Paris, II mars. La conférence des ambas sadeurs s'est réunie ce matin sous la présidence de di Jules Cambon Elle a décidé d'adresser au gouvernement allemand une note, conque en termes très formes pour lui réclamer l'applica-tion immédiate des sanctions promises pour les outrages mont on été victimes les officiers de da tommission interalliée dans les étals baltiques sanutions qui ont été jusqu'à présent retardées UNE INTERPELLATION

Paris, 11 mars. — M. Ybarnegarray, députe des Basses-Pyrénées, a informé le président du Conseil de son intention de lui poser demain une question sur les attentats dont viennent d'être victimes en Allemagne des officiers et des soldats français.

LES BELGES AUSSI

Les Mineurs anglais ont voté pour la grève générale

Lordres, 41 mars - Les délégués mineurs, suns hier en conférence extraordinaire au

La Greve des Mineurs

Elle est décrétée dans le Nord

à partir d'aujourd'hul Béthune, ri mars. — La grève continue dans le Pas-de-Calais sans incident. Les négociations et les directeurs de Compagnics et les représentants ouvriers n'ont pas encore été reprises, et rien ne fait prévoir qu'elles le seront avant la servaire, prochains

la semaine prochaine. On ignore les résultats de l'entrevue de Mi Le Trocquer, ministre des Travaux publics, avec les délégnés des Compagnies, qui ont été convoqués comme nous l'avons dit mardi. Ancure proposition n'a envore été transmise au Syndicar des mineurs.

Dans le Nord

Comme nous l'avions fait prévoir, les deux syndicals des mineurs du Nord, qui groupent d'une part les mineurs des concessions de l'Escarpelle, d'Aniche, de Flines-les-Raches, de Douthy et d'Azincouri, et d'autre particeure d concession' d'Anzin, ont voté joudi la gree, avec effet à dater d'anjourd'hui vendredi. Les mineurs du bassin du Nord et du bassin d'Anzin présentent, relativement aux salaires. les mêmes revendications que les mineurs du Pas-de-Calais, avec qui d'ailleurs ils forment une fédération régionales

LA GREVE DES JINEURS ET LES VERRIERS La grève des mineurs menace d'arrêter le travail dans les verreries d'Aniche, où les stocks i-charbon sont des plus réduits. A Aniche, la ver-rerie Saint-Martin a déjà dû licencies ses on-vriers jeudi.

Contes et Nouvelles dans la neige

mais atteindre le village, mes jamtes sont gla-cées et se refusent à tane un pas de plus Alez devant, peut-être trouverez-vous une ame chari-table qui voudra hien me porten secourse; — Non mère, nois allons taiger, tu pe petus rester la, vuiei la muit, que deviendi fons-nous? — Hétas I voire furce a égate pos vette cours; partez, mes neuts, c'est le soul moyen de me sat-

paricz, mes penis, a est le seul moyen de me sal-ter, pariez, moi, je vais attendre ici. Manette la mendiante sest uffaisse dans la neige, au bord d'un fossé, et greiottante sous son manieau rapé. Pauvre femme, le vic est dure pour elle depuis bras ses deux cutants, l'un de sept ans, l'autre de cinq. Pas de loyer.

Elle va de village en village, lavont le linge des personnes qui veutent bien l'abriter pendant quelques jours avec ses enfants, pair charite. Les deux petits s'éloignent sur la grande route. Les deux petits s'éloignent

Les deux petits s'eloignent

La neige tombe toujours, le vent souffle en calale, les branches mortes des peupliers volent
dans l'air et font des raies noires sur la nappe
blanche, les bils projettent deur cine dentelles
sur le cief plutand du crepuscule.

Lacques, dittle plus jeune enfaut jai bien
froid. Et puis j'ai peur, vois donc la hus, ces
grands bras qui buttent le cart. Cest l'ogre g.

maman n'est pas la

Rassure-toi, Petit-Jean, c'est un moulin a
vent-le moulin des Pechers, Nous trouverons la
line voiture. Donno-moi le bras pour le rechauffer, et courons vile. fer, et courons vile. Les voila dans un chemin de traverse; leurs pieds rougis à l'endroit des trous de leurs bas s'enfoncent dans la neige divec un bruit mat; la bise du nord gèle les larmes sur leurs joues amaignes. Le moulin est trop loin, sa silhouet e grise se fond dans les tenèpres, on pie la voit plus, wais les enfants marchent loujours au juge, entre deux taillis où l'hlyer promène longuement ses siflements lamentables.

ches. Les pieds sur les chencis, il est plonge dans la beatique qui s'empare doucement de nous avec la chaleur d'une llamme politianté, après une journée dans la rampagne, sous la froidure. La rielge qui blanchi le pas de son partelon tombe en confige des des la rampagne.

pantalon tombe en poutes d'eau sur la plaque chaude, et mêle des crissements prolonges du chant, plaintif d'un grillon. Soudain, on frappe, le meunier sursaute. La porle s'ouvre, les enfants apparaissent sur la seuil, une bouffée d'air froid s'engouffre dans

La porle s'ouvre, les enfants apparaissent la seuil, une bouffée d'air froid s'engouffre dans la chambre.

Onti étes-vous? que voulez-vous? demnade rudement le maître de la maison.

Monsieur répond Jacques interdit, nous sommes les petits de la Manette; elle est tombée là-bas, sur la route; je vous en prie, venze la relever, elle va nouvir..

Oh I si c'est la Manette, je ne bouge pas. Aller jusqu'à la route d'un temps pareil, avec cheval et voiture, pour ramassen qui? une gueuse qui traine sur les grands chemins au lieu de travailler pour payer les deux boisseaux de farine qu'elle m'a empruntés à la Saint-Jean Jamais de la vie; je ne le terais même pas pour de l'argent! La Manette I Les gens qui la nourrissent sont blen bêtes, c'est moi qui laisserail ca crever de fain !

Monsieur, supplient à la fois les deux enfants, en lombant à genoux, monsieur, sauves maman, pour l'amour du bon Dieu.

Le bon Dieu, le hon Dieu, c'à n'est pas chaude la puir raccommodera les jambes de mon cheval sil se les casse, pas lui non plus qui soignera ma fluxion de poitrine, si jen aitrape une Allez, fichez-moi le camp, la porte n'est pas chaude la Après un silence, en fermant la porte sur eux de cheval, je leux préterai tout de même le mien.

L'hôspice, les deux enfants p'en connaissent

L'hospice, les deux enfants p'en connaissent por la route. Ils ont repris le chemin de paverse et se sont égarés. Les vollà dans la neige jusqu'aux genoux. La faim intille leur est na leurs membrés gelés s'appesantissent, ils ont envie de se coucher la dans une lombe de factorie de se coucher la dans une lombe de factorie de se coucher la dans une lombe de fantomes sous un manteau de givre; la frayeur cousse les renfants vers l'endroit où lour mere es tombée.

Après de longues heures de latigue renfant goisse, ils dépouchent sur le grande mante et suivent la ligne de peupliers qui la borde.

Leur pas sa raientit. Voilà bien la porte du jardin qui domine le fosse où leur mère les a pressée une demière dis dans ses bras Les puuvres peuts vont descendre plus bas, peut être se sont ils trompés, quand un monceau de neige aux on dulations accentuées frappe leur regard.

The leave de peuplier en concent leurs bress Des veterments. La peige est écartée, une fête ou femme apparatt.

Le lendemain à la nuit lombante, une char-rette cahotait sourdement aur la route couverte de neige.

Soudain, le cheval glissa et Sabatat, les deur lambés brisées.

Des paysans qui venaient cessururent.

Le conducteur avait été projeté.